



ÉTABLISSEMENT

Agence Française de
Développement
5 rue Roland Barthes
75598 Paris cedex 12

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Agence Française de Développement, Contact : Agence Française de Développement, 5 rue Roland Barthes, 75012 PARIS, FRANCE.
Tél. : +33 153443131. Fax : +33 144879939. Courriel : lagierec.ext@afd.fr. Code NUTS : FR101.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.afd.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : EPIC

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Aide au développement

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Audit externe et audit conseil du Fonds Commun Sectoriel de l'Education (FCSE) au Niger CNE 1224 02

II.1.2) Code CPV principal

79212000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Audit externe et audit conseil du Fonds Commun Sectoriel de l'Education (FCSE) au Niger CNE 1224 02

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 600000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1**

II.2.1) Intitulé : Audit externe du FCSE au Niger

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79212000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : Niger

II.2.4) Description des prestations

Lot 1: Audit externe du Fonds Commun Sectoriel de l'Education (FCSE) au Niger

Le présent audit a pour objectifs de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur les éléments suivants :

- les états financiers du FCSE qui doivent donner une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, des dépenses effectivement payées et des recettes effectivement recouvrées pour le FCSE au cours de la période couverte par l'audit ;
- les fonds alloués au FCSE qui doivent être, dans tous leurs aspects significatifs, utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables notamment spécifiées dans la lettre de cadrage annuel des PTF du FCSE et dans le manuel de procédures du FCSE ;
- les dépenses doivent respecter les règles de bonne gestion budgétaires, comptables et financières, appréciées selon les normes de la gestion des finances publiques du Niger et les procédures d'exécution des dépenses fixées dans le manuel de procédures du FCSE
- le système de contrôle interne mis en place par les entités en charge de l'exécution du FCSE doit être conforme aux dispositions, aux règles nationales en vigueur et au manuel de procédures du FCSE ;
- les marchés doivent être passés par les entités en charge de l'exécution du FCSE conformément aux lois et règlements du Niger et au manuel de procédures du FCSE.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 400000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Reconductible par tacite reconduction 3 fois pour une période de 12 mois chacune. Durée totale du marché, toutes périodes confondues, de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire par un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalable dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Si la mise en oeuvre des critères d'attribution conduirait à attribuer à un même soumissionnaire un nombre de lots supérieur au nombre maximal (1), l'ordre de préférence des lots sera demandé au candidat arrivé 1er sur l'ensemble des lots, qui se verra attribuer le lot en question.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Audit conseil du FCSE au Niger

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79212000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : Niger

II.2.4) Description des prestations

Lot 2 : Audit conseil Fonds Commun Sectoriel de l'Education (FCSE) au Niger CNE 1224 02

Sur la base d'une analyse préalable des états financiers mensuels du FCSE, de la justification des dépenses, du système de contrôle interne, de la passation de marché, des rapports d'audit interne et externe, les objectifs de l'audit conseil sont les suivants :

- Analyser l'état de mise en œuvre des recommandations des audits internes et externes précédents
- Appuyer la CAMOS dans le suivi et la mise en œuvre de ces recommandations
- Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de la dépense publique au niveau central, déconcentré et décentralisé, sous la forme de conseils et de formations in situ afin d'améliorer l'application des procédures et la gestion des ressources du FCSE
- Appuyer la CAMOS et les ministères en charge de l'éducation dans la préparation des audits externes à venir
- Appuyer le développement des outils de gestion favorables à un suivi des dépenses du FCSE exécutées aux niveaux central, déconcentré et décentralisé.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 200000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Reconductible par tacite reconduction 3 fois pour une période de 12 mois chacune.

Durée totale du marché, toutes périodes confondues, de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire par un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Si la mise en oeuvre des critères d'attribution conduirait à attribuer à un même soumissionnaire un nombre de lots supérieur au nombre maximal (1), l'ordre de préférence des lots sera demandé au candidat arrivé 1er sur l'ensemble des lots, qui se verra attribuer le lot en question.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Pour les lots 1 et 2 :

- Respect des normes de l'IFAC (International Federation of Accountants) : le Candidat est membre d'un organe ou d'un institut national de comptabilité ou d'audit qui est lui-même membre de l'IFAC (attestation de l'inscription au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables membre de l'IFAC) ou le Candidat est membre d'un organe ou d'un institut national de comptabilité ou d'audit et bien que celui-ci ne soit pas membre de l'IFAC, le Candidat s'engage à réaliser les prestations prévues conformément aux normes de l'IFAC (attestation sur l'honneur à rédiger et à signer par le Candidat).

- Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Pour les lots 1 et 2 :

Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ;

Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Pour le lot : 01

Références de service ou fournitures similaires : - présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Pour le lot : 02

Références de service ou fournitures similaires : - présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Pour les lots 1 et 2 :

Le prestataire devra disposer d'au moins deux salariés permanents.

Le prestataire devra présenter au moins 3 références de prestations en zone à risques sécuritaires similaire, à savoir une zone orange / rouge selon la classification du MAEE.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Jeudi 03 juin 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : jeudi 03 juin 2021 - 14:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Financement : Délégation de Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation - Numéro de concours : CNE 1224 02

Prix fermes.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Pour chacun des lots, une avance de 5% sera versée dans les conditions prévues au contrat (CCAP). Modalités de remboursement de l'avance selon les modalités prévues au CCAP.

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement imposée à

l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique via la plateforme marches-securises est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Les plis doivent être déposés uniquement par voie dématérialisée sur www.marches-securises.fr avant la date et l'heure limites de remise des offres.

Concernant les renseignements complémentaires en cours de consultation, seules les demandes adressées au plus tard 8 jours avant la date et l'heure limites de remise des offres feront l'objet d'une réponse de la part du pouvoir adjudicateur. Une réponse sera adressée au plus tard 6 jours avant la date et l'heure limites de remise des offres aux candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation après s'être préalablement identifiés.

Modalités de transmission de l'annexe aux TDR relative au rapport final de l'audit conseil 2018-2019 :

En raison de son caractère confidentiel, cette annexe n'est pas publiée sur la plateforme avec le reste des pièces du Dossier de consultation. Aussi, afin d'accéder à ce document, le candidat devra le demander expressément via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>. Un mail lui sera alors envoyé. La transmission du document sera conditionnée à la réception par l'AFD d'un engagement de confidentialité et de non divulgation du document, signée par le candidat.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Paris 7 rue de Jouy , 75004 Paris FRANCE. Tél. +33 144594646. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Greffe du Tribunal Administratif de Paris 7 rue de Jouy , 75004 Paris FRANCE. Tél. +33 144594646. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Paris 7 rue de Jouy , 75004 Paris FRANCE. Tél. +33 144594646. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

03 mai 2021